

## ► Informations générales

Cours	
<b>Sigle et titre</b>	PSY1075-I
<b>Titre long</b>	Psychologie sociale
<b>Nombre de crédits</b>	3 crédits
<b>Trimestre et année</b>	Hiver 2020
<b>Horaire et local</b>	Jeu. de 16H00 à 18H59 ; local 2010, pavillon Marguerite-d'Youville.
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Description courte (selon l'annuaire UdeM)</b>	Théories, méthodes et postulats de base. Influence des facteurs sociaux sur l'individu. Processus interpersonnels. Processus de groupe. Psychologie sociale et problèmes contemporains
<b>Préalables</b>	Aucun
<b>Site StudiUM</b>	Accessible aux personnes inscrites

Enseignant(e)	
<b>Nom et titre</b>	Raymond Chenel, Ph.D., chargé de cours
<b>Coordonnées</b>	Courriel : raymond.chenel@umontreal.ca Téléphone : (514) 972-1496 :
<b>Disponibilités</b>	Mardi et jeudi après-midi, sur rendez-vous.

Auxiliaire d'enseignement	
<b>Nom</b>	À confirmer.
<b>Coordonnées</b>	
<b>Disponibilités</b>	

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

### Objectifs d'apprentissage

### Compétences développées

À la fin du cours, les étudiantes et les étudiants seront en mesure de :

- Maîtriser les principaux modèles et concepts théoriques appliqués au domaine de la psychologie sociale
- Utiliser les modèles et concepts étudiés en classe afin de décortiquer des situations du quotidien et, de proposer et d'appliquer des stratégies d'intervention concrètes.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
09 janvier 2020	Présentation du plan de cours Présentation générale du contenu du cours		
16 janvier 2020	La psychologie sociale : enjeux et méthodes		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 1
23 janvier 2020	Perception et attribution		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 2
30 janvier 2020	Le soi		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 3
06 février 2020	Les attitudes		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 4
13 février 2020	Les relations intergroupes et interculturelles		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 5
20 février 2020	L'influence sociale		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 6
27 février 2020		Examen intra	
05 mars 2020		Semaine de lecture	
12 mars 2020	Les relations interpersonnelles	Présentation détaillée de l'essai de fin de session	Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 7
19 mars 2020	L'agression		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 8
26 mars 2020	Le comportement prosocial		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 9
02 avril 2020	Influences et comportement dans les groupes		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 10
09 avril 2020	La psychologie sociale appliquée au secteur de la santé		Lecture : Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 11

---

16 avril 2020

La psychologie sociale appliquée au secteur de la  
justice

Lecture :

Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. Chapitre 12

30 avril 2020

Examen final

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen intra. 60 QCM portant sur la matière des séances du 16/01 au 20/02 inclusivement	Aucune documentation permise durant l'examen.	27 février 2020	30%
Examen final. 60 QCM portant sur la matière des séances du 12/03 au 16/04 inclusivement.	Aucune documentation permise durant l'examen.	30 avril 2020	30%
Essai final.	Un guide de rédaction (document de consignes) et une grille de correction complète seront déposés sur StudiUm <u>avant</u> la semaine de lecture.	21 avril 2020 18H00 (à déposer sur StudiUm)	40%

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## Consignes et règles pour les évaluations

### Absence à un examen

Les étudiantes ou les étudiants qui prévoient s'absenter d'un examen ou remettre un travail en retard, ou qui l'ont fait, doivent, dans tous les cas, se présenter au Secrétariat des études au local D-423 (ou à leur département s'ils ne sont pas étudiantes ou étudiants au Département de psychologie) afin de présenter une demande officielle, laquelle sera étudiée selon les règlements en vigueur.

De plus, à l'intérieur des cinq jours ouvrables suivant la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la Direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% (de la note maximale possible) par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours ouvrables entraîne une note de 0 pour le travail.

### Dépôt des travaux

Essai de fin de session à déposer sur StudiUm

### Matériel autorisé

Sans objet.

### Qualité de la langue

Dans le cadre de ce cours, la politique départementale permettant d'imputer jusqu'à 10% de la note d'un travail ou d'un examen à la qualité de la langue (les fautes d'orthographe et les erreurs grammaticales) s'applique

### Seuil de réussite exigé

Selon les barèmes du Département de psychologie

## ► Rappels

### Dates importantes

#### Modification de l'inscription

2020-01-21

#### Date limite d'abandon

2020-03-13

#### Évaluation de l'enseignement

À venir

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** Permis pour usage personnel mais, aucune diffusion permise.

**Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents** Permise.

## ► Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

**Documents** Le manuel suivant est obligatoire. Il sera disponible à la librairie de l'Université, local L-315 pavillon Roger-Gaudry.  
Bédard, L., Déziel, J., Lamarche, L. 2017. *Introduction à la psychologie sociale. Vivre, penser et agir avec les autres.* 4e édition. ERPI Sciences humaines. 560 pages.

### Ouvrages en réserve à la bibliothèque

### Équipement (matériel)

### Ressources complémentaires

#### Documents

#### Sites Internet

#### Guides

#### Autres

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

### Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

---

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<http://bsesh.umontreal.ca/>

---

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

---

## Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement

[www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca)

---

## ► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.